Vente par	DESCRIPTIF DE TERRAIN à BATIF
à	issus d'une ZAC
Commune de COURSEULLES SUR I	MER Loi MACRON
- Section ZB n°239-282	

## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

Article L.115-4 du Code de l'Urbanisme :

« Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique ou privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat.»

Article L.271-1 du Code de la construction et de l'habitation :

« Pour tout acte ayant pour objet la construction ou l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation, la souscription de parts donnant vocation à l'attribution en jouissance ou en propriété d'immeubles d'habitation ou la vente d'immeubles à construire ou de location-accession à la propriété immobilière, l'acquéreur non professionnel peut se rétracter dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la première présentation de la lettre lui notifiant l'acte...»

ZAC: "Saint Ursin"

Approbation du dossier de réalisation en date du 17/10/2019.

Lot n°: 180 SURFACE S= 434 m<sup>2</sup> SURFACE PLANCHER S= 140 m<sup>2</sup>

- résulte du bornage EFFECTUÉ AVANT TRAVAUX le ......
- Contrôle du bornage effectué le .....
- résulte du bornage EFFECTUÉ APRÈS TRAVAUX le .....

### **DESCRIPTIF DU BIEN VENDU**

Le plan de vente du lot indique :

En limite Nord : 1.92 m et 20.52 m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération.

En limite Est : 20.00 m en bordure du lot Section ZB n°284 (Lot n°181).

En limite Sud: 12.65 m en bordure du lot Section ZB n°240-283 (Lot n°182) et 7.87 m en bordure de la voirie

créée dans le cadre de l'opération.

En limite Ouest : 1.92 m et 17.10 m en bordure de la voirie créée dans le cadre de l'opération.

Dressé le 18/12/2023 par

Vincent DELALANDE Géomètre-Expert à FLEURY SUR ORNE

Signature:

L'acquéreur affirme avoir pris connaissance du descriptif objet des présentes

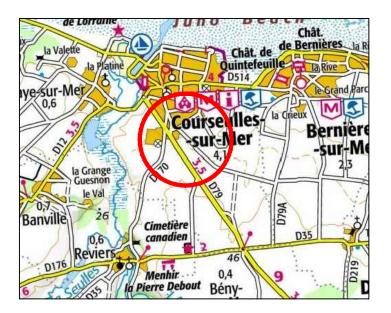
Signature de l'acquéreur

#### Caractéristiques de la superficie réelle :

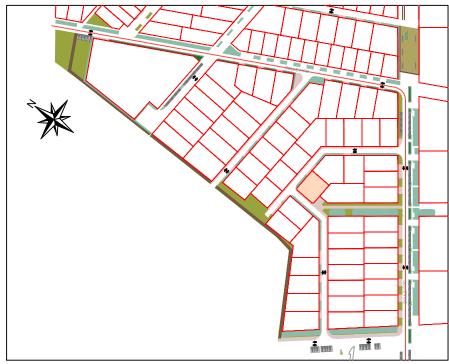
La superficie réelle est obtenue à partir de mesures prises sur le terrain entre limites réelles, c'est à dire définies contradictoirement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales. Seules les limites réelles ainsi déterminées par un Géomètre Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.

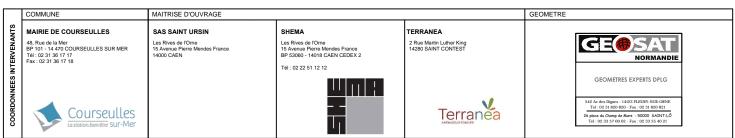


QUARTIER VERT À COURSEULLES-SUR-MER

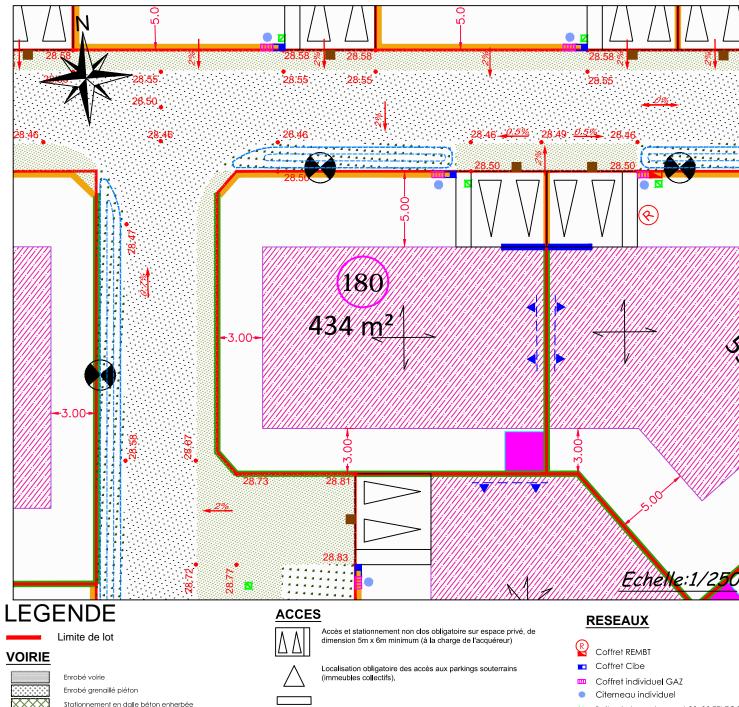


Lot n°180 - Superficie: 434 m² Surface de plancher: 140 m² Cadastre - Section ZB n°239-282





# PLAN DES SERVITUDES



Implantation potentielle pour accès piéton à la parcelle (portillon)

\_\_\_\_

**VOLUMES BÂTIS** 

\_\_\_\_ AI

Alignement obligatoire des façades (volume principal ou secondaire)

\_\_\_\_\_ N

Mitoyenneté obligatoire

Orientation ligne de faîtage du volume principal

### ANNEXES

Pour connaître les spécificités de chaque type de clôtures, veuillez vous référer au contenu du CPAUPE de la ZAC Saint-Ursin, chapitre "Aménagements extérieurs".

Stationnement en enrobé

Sol en mulch sous le filet

Noue / espace vert creux

**TYPOLOGIES DE CLÔTURES** 

Stabilisé

Espace vert

Enrobé rouaissant entrée charretière

## Emplac

Emplacement obligatoire des abris de jardin

- Les emplacements des coffrets, branchements et attentes et les natures de revêtement sont donnés à titre indicatif.
- L'aménageur se réserve le droit de modifier ces éléments pour toute raison d'ordre technique.
- En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt, avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif.

Boite de branchement 30x30 TELECOM

Regard de branchement individuel

**COTATION ALTIMETRIQUE** 

Regard de branchement individuel non carrossable Ø250

Candélabres

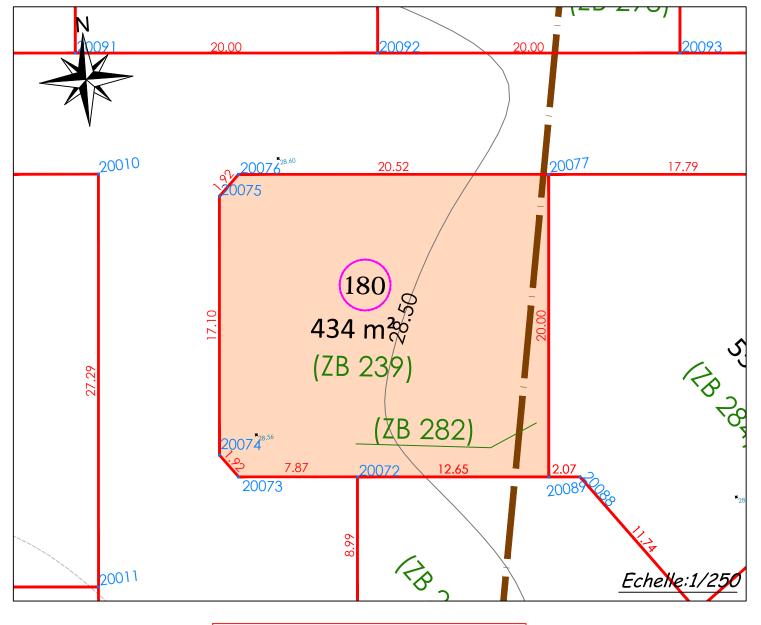
■32.22 Cotation terrain naturel avant travaux

•27.86 Cotation projet voirie

2% Pente projet voirie

### S:\Dossiers\dossiers 2015\151126 COURSEULLES SUR MER\DESSIN\151126.dwg

# PLAN DE BORNAGE



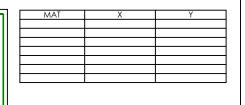
- Les surfaces et cotation ne seront définitives qu'après la publication du document d'arpentage

## PLAN DE VENTE PROVISOIRE

## Lot n°180

Superficie : 434 m²
Surface de plancher : 140 m²

Cadastre - Section ZB n°239-282



	COMMUNE	MAITRISE D'OUVRAGE			GEOMETRE
INTERVENANTS	MAIRIE DE COURSEULLES  48, Rue de la Mer BP 101 - 14 470 COURSEULLES SUR MER Tel: 02 31 36 17 17 Fax: 02 31 36 17 18	SAS SAINT URSIN Les Rives de l'Orne 15 Avenue Pierre Mendes France 14000 CAEN	SHEMA Les Rives de l'Orne 15 Avenue Pierre Mendes France BP 53060 - 14016 CAEN CEDEX 2 Tél : 02 22 51 12 12	TERRANEA 2 Rue Martin Luther King 14280 SAINT CONTEST	GE SAT NORMANDIE
NEES II			ШПН		GEOMETRES EXPERTS DPLG
COORDON	Courseulles Lastation bienetire sur-Mer			Terranea	542 Av dec Digues - 14123 FIELIRY SUB-ORNE Tel - 02 31 803 880 - Fax - 02 31 803 881 2 26 pice de Chomp de Mars - 50000 5400TH_O Tel - 02 33 37 00 02 - Fax - 02 33 55 40 21